



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

### ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002336

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunication

Spécialité : Ingénierie des systèmes de télécommunications et réseaux

## Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des spécialistes en électronique et mesures des systèmes radio-fréquences, ayant des connaissances de bases en informatique des réseaux. Les métiers visés sont : technicien études-recherches-développement en télécommunication, technicien maintenance réseaux informatique, technicien installateur et technicien essais-contrôle en télécommunication.

Cette formation, proposée en alternance, constitue la continuité d'une option de la licence professionnelle « Ingénierie des systèmes et réseaux de télécommunication », ouverte en 2000. Elle est portée par le département « Génie électrique et informatique industrielle » de l'IUT du Limousin. Elle s'insère parfaitement dans l'offre de formation de l'université en proposant une spécialisation à double compétence liant le domaine des télécommunications et celui de l'informatique. L'orientation vers les hautes fréquences et vers les réseaux sans fil rend cette spécialité unique sur le plan régional.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

|   |             |
|---|-------------|
| Nombre d'inscrits   | 24          |
| Taux de réussite  | 82 %        |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2   | 13 %        |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 96 %        |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels  | 30 %        |
| Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes internes à 6 mois  | 69 % - 85 % |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les métiers autour de la vie numérique sont en pleine croissance et constituent un des facteurs clé de la croissance future, au regard de leurs retombées sociétales. Cette spécialité coïncide parfaitement avec de tels objectifs et répond à une véritable demande du monde professionnel. Le contenu pédagogique de la formation est en adéquation avec cette demande.



Même si le nombre de candidatures a chuté de 10 % depuis le dernier plan quadriennal, le nombre de candidatures valides au regard des compétences en électronique reste néanmoins encourageant. Avec un taux de pression voisin de trois, la formation reste suffisamment attractive pour obtenir des effectifs stabilisés à vingt-quatre étudiants, une variation des origines géographiques et des formations antérieures. La diversité des régimes n'est pas encore de mise, mais quelques contrats de professionnalisation débutent l'alternance. Suite aux recommandations de la précédente évaluation, le taux de réussite a été largement corrigé sur les deux dernières années. Les réajustements opérés ont permis d'atteindre un résultat correct, qu'il conviendra de maintenir dans l'avenir.

L'insertion professionnelle reste modeste, avec un taux compris entre 69 % et 84 %, alors que les poursuites d'études sont en augmentation avec un taux qui atteint 25 %. Les postes occupés correspondent au contenu de la formation ; les entreprises appartiennent aux différentes spécialités du domaine des télécommunications et la durée moyenne de recherche d'emploi est inférieure à deux mois. Les tableaux montrent malheureusement un faible taux de retour, rendant ainsi les conclusions peu représentatives pour un véritable suivi de cohortes.

La formation est très bien ancrée dans le territoire Limousin. Elle compte dans ses rangs un ensemble de professionnels qui interagissent avec la formation de différentes manières (contribution à l'enseignement à hauteur de 30 % du volume horaire global, participation aux jurys et au conseil de perfectionnement, mise en place de travaux pratiques en milieu industriel) et elle a l'appui massif des acteurs régionaux institutionnels. Nonobstant la difficulté d'une telle démarche, il serait intéressant de traduire ces relations par des conventions-cadres. Bien que le niveau d'implication des professionnels soit satisfaisant, il faudra néanmoins veiller à leur diversification et à augmenter leur part dans le cœur de métier.

L'auto-évaluation a été menée de manière complète et pertinente ; elle a fait l'objet d'expertise par une commission du CEVU.

- Points forts :
  - Niche bien identifiée sur un secteur peu couvert.
  - Fort soutien de la profession.
  - Ouverture à l'alternance.
  - Régularité des flux primo-entrants.
- Points faibles :
  - Manque de diversité des intervenants professionnels dans les disciplines du cœur de métier.
  - Poursuites d'études en augmentation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il est impératif de mettre en place un suivi régulier et systématique des diplômés pour obtenir des résultats représentatifs de l'insertion professionnelle. Les analyses seront d'excellents indicateurs pour le pilotage de cette spécialité et pour les pistes d'évolution.

L'ouverture à l'alternance est un excellent moyen d'accroître l'aspect professionnalisant de la formation, d'impliquer davantage les professionnels et de réduire les poursuites d'études. La démarche initiée avec quelques contrats de professionnalisation devra se poursuivre et se développer.

L'équipe pédagogique est certes diversifiée mais la spécialité pourrait s'ouvrir à des enseignants-chercheurs de filières générales, qui peuvent contribuer au rayonnement de cette formation parmi le public de L2. Par ailleurs, et afin d'assurer la pérennité de la formation, la diversification des intervenants venant des branches professionnelles du secteur est à encourager.